

Aide alimentaire d'urgence pour les personnes déplacées, les communautés d'accueil et les ménages les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire dans les régions du Nord et du Sahel



RAPPORT MSA

ID alerte :116200910_SOMDJI

Région :Sahel | Province :Soum

Commune : Djibo (Djibo, Silgueye) | Village(s) :Koubel_Alpha

Date :Du 23 au 26/09/2020



Table des matières

Données socio-démographiques et déplacement	Page 5
Abris & NFI - AME	Page 6
Sécurité Alimentaire	Page 7
Eau, Hygiène et Assainissement	Page 9
Nutrition / Santé	Page 11
Education	Page 12
Protection et Santé mentale	Page 13

Snapshot

Icônes à utiliser :



Lieu du choc



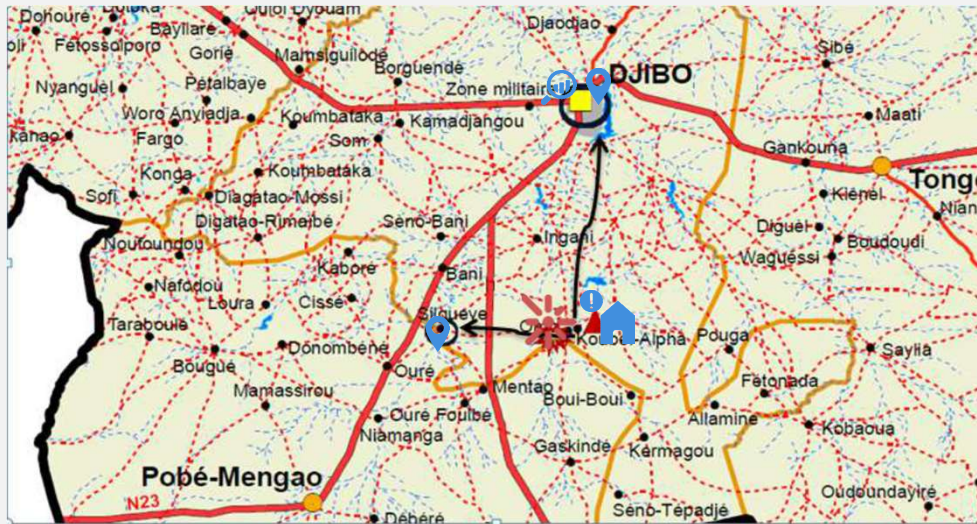
Lieu d'accueil des déplacés



Lieu des MSA



lieux d'origine



Contexte

Dans la nuit du jeudi 10 septembre 2020, aux environs de 22 heures sur l'axe Djibo-Namsiguiya à hauteur de Mentao, un Groupe Armé Non Identifié (GANI) a attaqué un convoi militaire du Groupement des Forces Armées anti Terroristes (GFAT) qui procédait à un ravitaillement du nouveau détachement installé à Gaskindé. Au cours de cette attaque, 4 FDS sont tués et 3 blessés, les échanges de tirs se sont poursuivis jusqu'au matin du Vendredi 11 septembre 2020 dans la zone de Koubel Alpha. Ainsi une balle perdue aurait atteint une personne âgée dans un hameau de culture (wouro modibabè) environnant du village de Koubel Alpha. Ces tirs ont créé une psychose et la panique généralisée au sein de la population ce qui a entraîné un mouvement de population vers Djibo et Silgueye. Ces déplacements de ménages se poursuivent jusqu'à ce jour.

Déplacement spontané, suite aux échanges de tirs entre les Forces de Défense et de Sécurité et les GANI aux alentours du village de Koubel Alpha ; ces facteurs de traumatisme ont contraint environ 1202 individus de 104 ménages (818 personnes de 73 ménages à Djibo et 384 personnes de 31 ménages à Silgueye) à fuir leurs localités d'origine. Ces PDI ont été accueillis dans la ville de Djibo et la localité de Silgueye par leurs parents anciens PDI, d'autres par des familles hôtes et certains sont toujours sans abris.

Méthodologie et limites de l'enquête



Date de l'évaluation : 23 au 26/09/2020

L'évaluation s'est basée sur la méthodologie standard du RRM qui s'articule autour d'une collecte des données quantitatives et qualitatives à travers des groupes de discussions, des entretiens avec des informateurs clés et une enquête réalisée auprès de ménages déplacés.

06 enquêteurs ont été mobilisés pour cette collecte qui a duré 04 jours, du 23 au 26 Septembre 2020. Au terme de la collecte, 105 ménages ont été enquêtés. Le dépistage de la malnutrition par la mesure du périmètre brachial et de la recherche d'œdèmes a été réalisé sur 96 enfants dont l'âge varie entre 6 et 59 mois dans les ménages enquêtés des sites visités. Il ressort de ce dépistage que 1% d'enfants sont atteints de malnutrition aigüe modérée, et 0% de malnutrition aigüe sévère.

L'équipe d'évaluation a également procédé au diagnostic des différentes sources d'eau utilisées par les ménages de la zone évaluée.

Principaux résultats

 La population déplacée est estimée à 802 individus vivant dans 104 ménages	 Les déplacés sont originaires du Soum, des localités de Djibo (secteurs 5 et 3) et de Koubel Alpha
 53% de la population a moins de 18 ans	 98% de la population est déplacée en raison de Dégradation de la sécurité dans le village de départ
 77% des ménages sont hébergés dans des abris d'urgence (tentes UNHCR) et 15% dans des maisons construites (communautés hôtes)	 44% des ménages n'ont pas de ressources pour se nourrir. En moyenne, les ménages peuvent s'approvisionner en nourriture pour 0 semaines
 Le score NFI moyen est de 4 (Supérieur au seuil de vulnérabilité de 3,8)	 Le taux de maladie diarrhéiques chez les moins de 5 ans est de 19%
 100% de la population a accès à un point d'eau salubre	 10% des ménages ont accès à une latrine hygiénique ou acceptable.
 20% de la population a accès à un minimum de 15 litres d'eau par jour et par personne	 En moyenne, les points d'eau desservent 315 individus
 0% des ménages se trouvent en situation d'insécurité alimentaire sévère (HFIAS)	 Le taux de déscolarisation est de 99%
 6% des ménages ont au moins un membre manifestant un état de stress/détresse psychologique important	 Les services de santé de la zone sont présents et fonctionnels

Les 3 besoins principaux exprimés par les ménages sont :

- 1. Nourriture** (Besoin exprimé par 99% des ménages)
- 2. Abris** (Besoin exprimé par 68% des ménages)
- 3. Médical/santé** (Besoin exprimé par 46% des ménages)

Recommandations

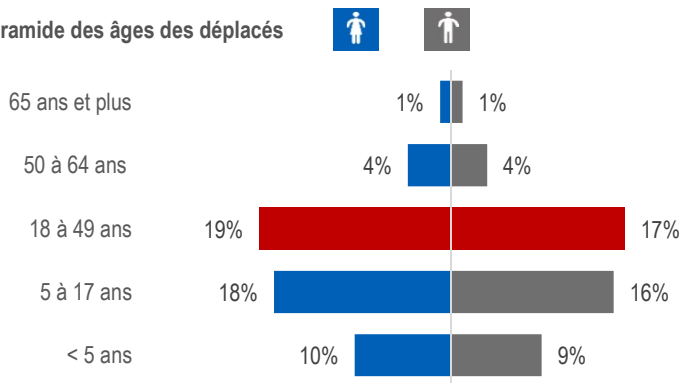
Sécurité alimentaire et moyens d'existence: Apporter une assistance alimentaire d'urgence par l'intermédiaire de distribution de vivres ou de transferts monétaires ; l'appui aux activités génératrices de revenus ou autre forme d'assistance ; Sensibiliser les personnes déplacées sur la diversification alimentaire. **NFI/Abris:** Distribuer d'articles NFI, kits AME, des kits abris. **EHA:** Construire de nouveaux points d'eau pour diminuer le temps d'attente ; Réaliser de nouvelles PMH ; Faire la chloration à domicile de l'eau ; Réaliser des latrines dans les sites et les familles d'accueil ; Distribution de kits d'hygiène ; Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, prévention du Covid-19 ; Mise en place de dispositifs de lavage des mains dans les lieux publics. **Nutrition/santé:** Réaliser des séances de sensibilisation nutrition et hygiène à l'égard des FEFA; Renforcer le suivi nutritionnel des enfants des moins de 5 ans et des FEFA ; Distribuer aliments de complément pour enfants de 6-23 mois et des FEFA. **Education:** Apporter une assistance adaptée pour permettre aux familles pouvoir envoyer leurs enfants aux écoles dans les zones hôtes (moyen terme). **Protection et Santé mentale:** Procéder à l'identification des personnes susceptibles de bénéficier d'une assistance d'urgence de protection individuelle; Identifier les personnes déplacées ayant perdu leurs documents d'état civil et faciliter le nouvel établissement de ces documents en partenariat avec les autorités; Procéder à une évaluation spécifique par un acteur protection, où la relation de confiance serait davantage présente pour aborder ces sujets.



Données socio-démographiques et déplacement

Données socio-démographiques

Pyramide des âges des déplacés



Cette évaluation révèle que le nombre total des déplacés est 802 personnes répartis dans 105 ménages. 48% des personnes sont des hommes, et 52% des femmes, et en termes d'âge, 36% de ces déplacés ont de 18 à 49 ans, et 34% ont entre 5 et 17 ans, 19% ont moins de 5 ans, 10% ont 50 ans et plus. Dans 36% des ménages, ce sont des femmes qui endossent le rôle de chef de ménage.

Il y a en moyenne 7 personnes par ménage, le nombre d'enfants de moins de 5 ans parmi ces ménages est faible.

Les populations déplacées parlent fulfuldé, mooré, tamachèque, français.

Taille moyenne des ménages :	7,47
Nombre d'enfants (<18 ans) moyen par ménage :	4,05
Nombre d'enfants < 5 ans par ménage :	0,33

Répartition hommes et femmes



Chefs de ménages H/F

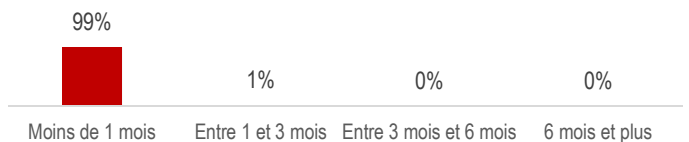


Données déplacement

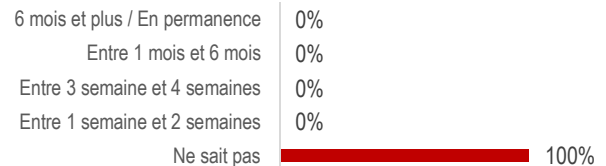
La majorité des ménages déplacés viennent du seteur 5 de Djibo (35%), du secteur 3 de Djibo (13%) et de Koubel Alpha (13%). Tous les ménages interrogés se sont déplacés au sein de la province du Soum, et 98% des ménages interrogés citent comme raison principale de déplacement la dégradation du contexte sécuritaire dans leur localité de résidence habituelle. La totalité de ces déplacés sont dans une incertitude quant à une perspective de retour dans leur localité d'origine ou de séjour prolongé dans la zone d'accueil (100%).

12% des ménages affirment recevoir de l'assistance de la part des communautés hôtes (ressources alimentaires, non alimentaires etc).

Durée du déplacement au moment de l'enquête



Durée du déplacement envisagé



Raison du déplacement





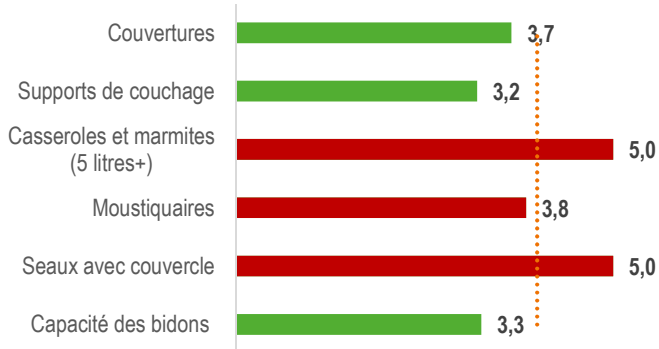
Abris & NFI - AME

NFI - AME

Score NFI moyen 4,0

Score NFI médian 4,2

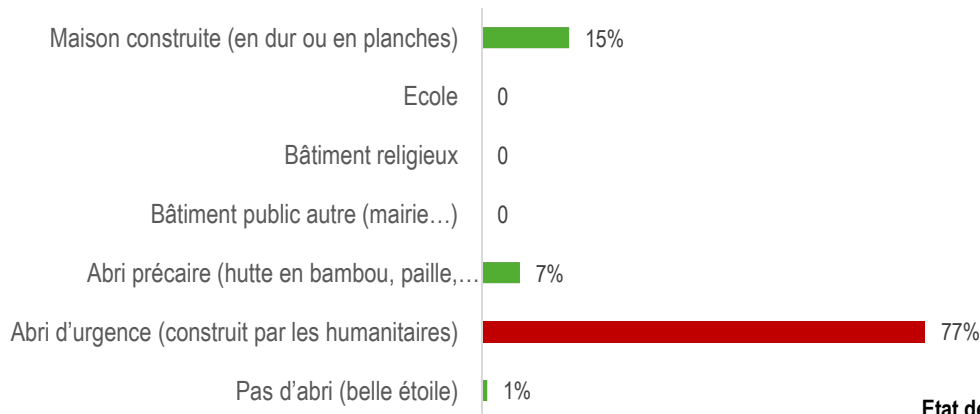
Moyennes score NFI



Le score moyen NFI est de 4 donc supérieur au seuil de vulnérabilité de 3,8. Les ménages possèdent des couvertures, supports de couchage et des bidons avec une capacité suffisante en quantité acceptable. Les besoins des ménages en termes d'articles sont les seaux avec couvercles, les casseroles et marmites ainsi que les moustiquaires.

Abris

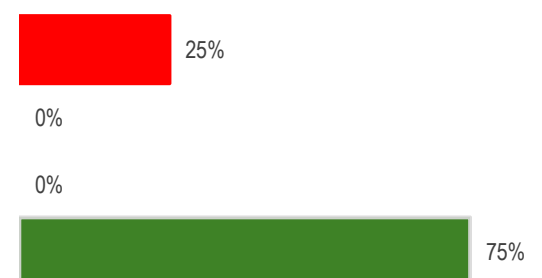
Répartition par type d'hébergement



Promiscuité

m ² /pers. en maison ou bâtiment collectif	4,53m ² /pers.
---	---------------------------

Etat des maisons individuelles et bâtiments



77% des ménages vivent des abris d'urgence (intervention UNHCR) et 15% dans des maisons construites, dans les communautés hôtes, ce qui explique que ce besoin arrive en 2ème priorité selon les ménages.

Les résultats de l'évaluation révèlent que les personnes vivant en maison ou bâtiment collectif ont une surface disponible par personne de 4,53m², ce qui est au delà des standards sphères (3,5m²). 25% des maisons individuelles et bâtiments sont détruits (pas de toit, structure endommagée).

Recommandations

Ces chiffres démontrent des besoins en seaux, casseroles, marmites et moustiquaires, qui pourrait être couverts par une réponse en kits AME à destination des ménages déplacés et population hôte dans les meilleurs délais. Les conditions des personnes déplacées en termes d'abris sont critiques, ainsi il est recommandé de distribuer des kits abris aux ménages vivant dans des abris d'urgence.

- Détruit. Pas de toit, structure endommagée.
- Dégats lourds, toit non étanche, réparations nécessaires trop lourdes ou impossibles
- Petits dégats réparables ou absence de porte ou de fenêtre mais présence de toit étanche
- Bon état (porte, fenêtre et toit présents et étanches)

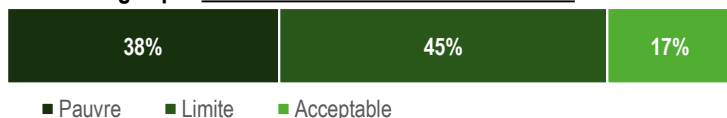


Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

Sécurité Alimentaire

HHS: % de la population en insécurité alimentaire sévère	0%
SCA moyen	23,6
	Limite

% des ménages par score de consommation alimentaire



Indice de stratégies de survie (rCSI) moyen	13
% des ménages ayant recours à la restriction de nourriture des adultes au profit des enfants	89%
% des ménages empruntant pour manger	83%

Stocks de nourriture

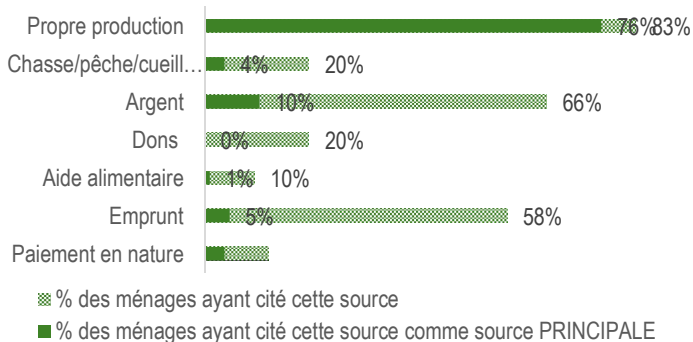
Capacité moyenne des stocks de nourriture	3 jours
---	---------

Répartition du nombre de ménages par capacité de stockage



Pas de ressources	59%	1 semaine	24%	3 semaines	17%
		2 semaines	0%	4 semaines et plus	0%

Sources de nourriture

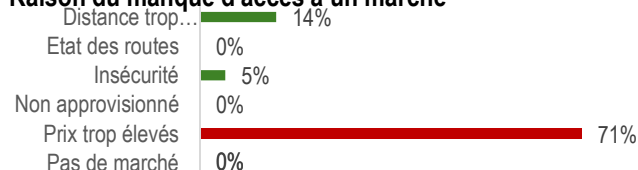


Variation # de repas avant/ après le choc ADULTE	-0,82 repas/jour
Variation # de repas avant / après le choc ENFANTS	-0,41 repas/jour

Accès physique et financier à un marché approvisionné



Raison du manque d'accès à un marché



Temps moyen d'accès au marché si trop loin	35 minutes
---	-------------------

Les ménages déplacés interrogés ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire sévère (0%). Le score de consommation alimentaire moyen est de 23,6 (limite) ; 37% des ménages ont un SCA pauvre, 45% un SCA limite et 17% un SCA acceptable.

Les ménages ont recours à des stratégies de survie, dont les principales sont la restriction de nourriture des adultes au profit des enfants (89%) et l'emprunt pour pouvoir manger (83%). 95% des ménages affirment consommer des aliments moins préférés mais moins cher. Le recours à ces stratégies d'adaptation est élevé, cependant celles-ci ne sont pas irréversibles. On peut cependant noter que les ménages estiment qu'avant le choc, 77% des adultes mangeaient 3 repas par jour, 10% après le choc.

Egalement, il faut noter que les ménages déplacés sont partis sans stock de nourriture, ainsi la durée moyenne des stocks de nourriture des ménages est de 3 jours, et 59% des ménages ne disposent d'aucune ressource.

Les principales sources de nourritures citées par les ménages sont la propre production (citée comme source principale par 76% des ménages), les économies des ménages (citée par 10% comme source principale, et par citée par 66% des ménages comme étant une des sources). Par ailleurs, 58% des ménages affirment emprunter de l'argent pour subvenir à leurs besoins alimentaires.

78% des ménages affirment avoir un accès physique à un marché approvisionné et à des prix accessibles. La principale entrave au marché semble être le prix des denrées (14%), dans une moindre mesure la distance (3%) ou encore l'insécurité (1%). Le temps moyen pour accéder au marché est de 35 minutes.

Recommandations

Les données concernant la sécurité alimentaire ne sont pas alarmantes, cependant on peut noter que les personnes ont recours à des stratégies négatives et que les stocks des ménages sont faibles, voire inexistants pour 59% des interrogés.

Il peut donc être recommandé d'apporter une assistance alimentaire d'urgence aux personnes déplacées que ce soit par l'intermédiaire de distribution de vivres ou de transferts monétaires, pour permettre aux ménages d'acheter les biens alimentaires de base.

Sensibiliser les personnes déplacées sur la diversification alimentaire.

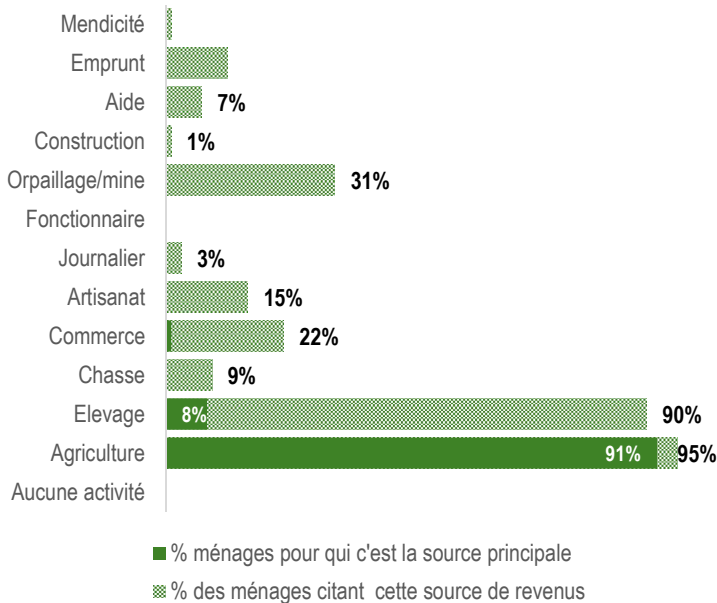


Sécurité Alimentaire et moyens d'existence

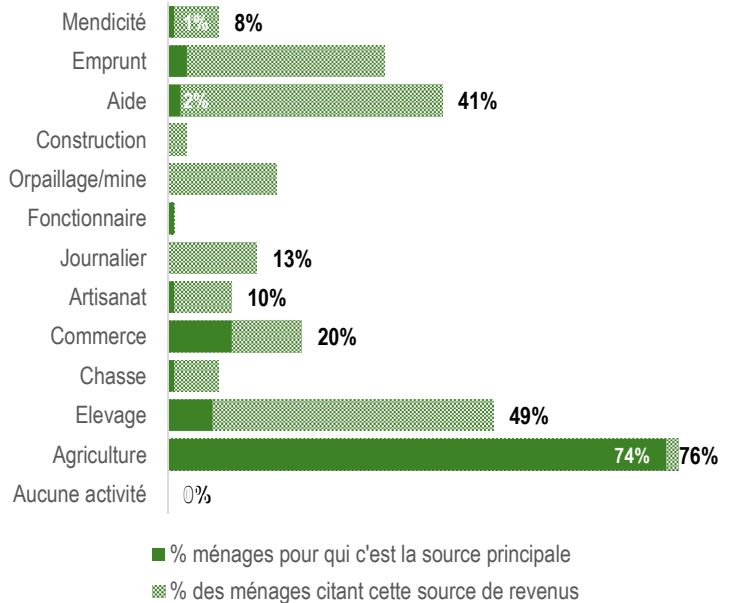
Moyens d'existence

% des ménages déplacés avec un cheptel	21%
Nombre moyen de petits ruminants (moutons...)	3
Nombre moyen de grands ruminants (bovins...)	0

Activités génératrices de revenus AVANT le choc



Activités génératrices de revenus APRES le choc



21% des ménages déplacés interrogés ont un cheptel.

Pour les ménages déclarant avoir un cheptel, le nombre moyen de petits ruminants par ménage est de 3, et celui de grands ruminants est de 0.

Avant et après le choc, l'agriculture représente l'activité génératrice de revenus la plus importante pour les ménages, cependant une diminution de l'importance de cette part de revenu est constatée (91% avant le choc, 74% après le choc en tant que source principale). L'élevage, qui était également cité par les ménages comme une source de revenus (90%) l'est moins après le choc (49%). A l'inverse, les ménages ont davantage recours à des sources de revenus moins stables : 8% affirment mendier, 32% disent emprunter, et 41% mentionnent un appui extérieur (communauté d'accueil, action sociale, organisation humanitaire).

Recommandations

Appui ponctuel aux déplacés à l'aide de transferts monétaires pour pallier à la décapitalisation.

Appui grâce à des activités génératrices de revenus



Eau, Hygiène et Assainissement

Accès à l'eau

Sur 10 points d'eau diagnostiqués :

Ratio personne/point d'eau :	1 / 315
Nombre de points d'eau fonctionnels	10
Nombre de PMH qui dessert au plus de 500 personnes	10

Sur les 10 points d'eau évalués, 10 sont fonctionnels et conformes aux standards SPHERE.

Il faut en moyenne 24 minutes à pied pour parvenir à un point d'eau (source améliorée). 7% des ménages sont proches d'un point d'eau. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 62 minutes. Les personnes interrogées estiment à 20 le nombre de personnes qui attendent au point d'eau lorsqu'elles atteignent celui-ci.

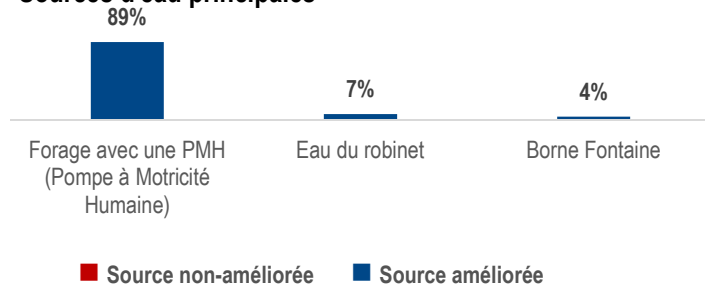
En termes de difficulté pour accéder à une source d'eau améliorée, les ménages citent l'attente au point d'eau (39%), et la distance trop importante (38%) et le manque de ressources pour acheter de l'eau (15%).

20% des ménages déplacés ont accès à 15L/pers par jours et 89% des ménages enquêtés utilisent des sources non améliorées comme source d'eau principale.

% ménages accédant à une source améliorée



Sources d'eau principales



% total de la population déplacée ayant accès à 15L/pers./jours au moins :	20%
---	------------

Estimation en minutes du trajet* <i>*A un pas moyen de 4Km/h</i>	24 minutes
Proportion des ménages ayant un accès proche (<= 500mètres) à un point d'eau	7%

Durée moyenne d'attente au point d'eau	62 minutes
Proportion des ménages ayant un temps d'attente acceptable (<=15minutes) au point d'eau	5%

Proportion des ménages ayant un accès facile en distance ET en temps d'attente	0%
--	----

Recommandations

Construire de nouveaux points d'eau pour diminuer le temps d'attente ; Faire la chloration à domicile de l'eau, notamment l'eau des sources non améliorées; Faire le suivi de la chloration à domicile par des relais formés et équipés de pool-tester

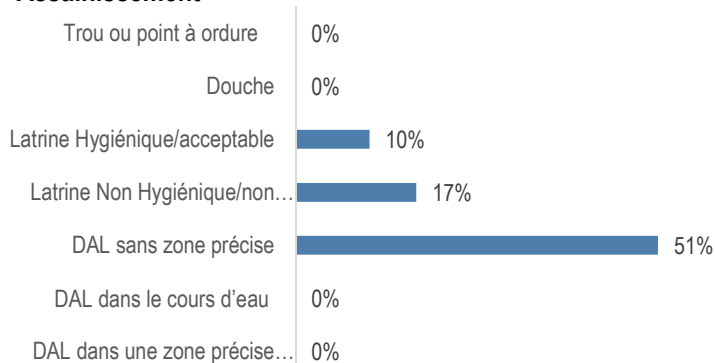


Eau, Hygiène et Assainissement

Hygiène et Assainissement

Parmi les ménages visités, aucun ne dispose de trous à ordures, 10% disposent de latrines hygiéniques/acceptables. Les pratiques de défécation à l'air libre sont observées, sans zone précise (51%). Les bonnes pratiques d'hygiène qui sont essentielles, particulièrement en cette période de COVID19 ne sont pas appliquées par les PDI. 93% des personnes interrogées ne se lavent pas les mains de manière non hygiénique (seulement avec de l'eau). 79% des ménages ne connaissent pas les moments clés de lavage des mains. Le taux de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans est de 19%.

Assainissement



Pratique du lavage des mains



■ Hygiénique ■ Non-hygiénique

Détails



14% des utilisateurs de savons et/ou cendres estiment en avoir en quantité suffisante pour l'hygiène du ménage.

Connaissance des moments clés du lavage de mains



Maladies diarrhéiques des moins de 5 ans

Taux de maladies diarrhéiques des - 5 ans	19%
% d'enfants malades traités en centre de santé	0%

Recommandations

Réaliser des latrines dans les sites et les familles d'accueil pour réduire les risques sanitaires

Améliorations des pratiques d'hygiène ; Mise en place de dispositifs de lavage des mains dans les lieux publics

Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, notamment les risques liés à la DAL, les moments clés de lavage des mains, les mesures de prévention de la COVID19.

Distribution de kits d'hygiène aux nouveaux ménages déplacés et quelques ménages hôtes accueillants les PDI.



Nutrition / Santé

Handicap

% des ménages dont l'un au moins des membres est en situation de handicap	3%
% des déplacés étant en situation de handicap	0%

% des personnes en situation de handicap ayant besoin d'appareil pour se déplacer	0%
---	----

Il ressort de l'évaluation que 3% des ménages compte en leur sein au moins un membre en situation de handicap physique, et cela représente 0,38% de l'ensemble des personnes déplacées. Aucune de ces personnes en situation de handicap ne nécessite d'appareil pour se déplacer.

Recommandations

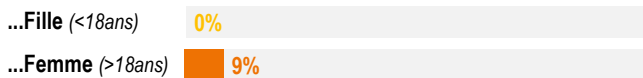
Pas de recommandation particulière

Possibilité de prendre attache auprès d'acteurs clés (action sociale, centre de santé proches) pour obtenir plus de renseignements

Grossesse et Nutrition

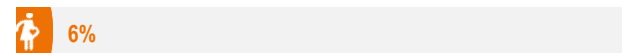
Grossesse et Allaitement

% des ménages abritant au moins une...



...Enceinte ou allaitante.

% des femmes adultes enceintes ou allaitantes



Situation nutritionnelle des enfants

1%

des 96 enfants recensés sont en mauvaise santé nutritionnelle

0%

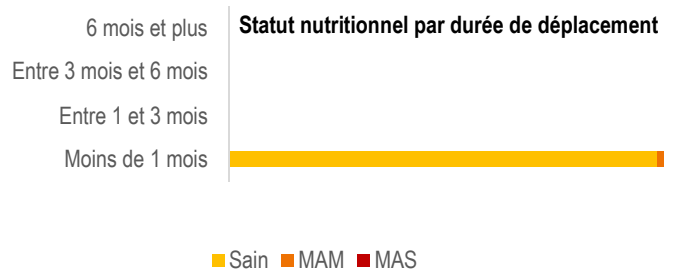
des 99 Femmes/Filles enceintes recensées sont en mauvaise santé nutritionnelle

0%

des 80 Femmes/Filles allaitantes recensées sont en mauvaise santé nutritionnelle

9% des ménages comptent en leur sein au moins une femme de moins de 18 ans. Cette évaluation révèle que 6% des femmes déplacées sont enceintes/allaitantes. Leur vulnérabilité et celle des nourrissons peut être accrue par la situation d'insécurité alimentaire, et les nouvelles conditions de vie précaires.

Quant à la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans, le dépistage réalisé par la mesure du périmètre brachial et recherche d'œdèmes a permis d'estimer que 1% des enfants souffrent de MAM et 0% de MAS.



Enfant < 6 ans

Enfants MAM	1%
Enfants MAS	0%
Enfant sain	71%
Pas de données	28%

Femme enceinte

MAM	0%
MAS	0%
Saine	88%
Pas de données	12%

Femme allaitantes

MAM	0%
MAS	0%
Saine	100%
Pas de données	0%

Recommandations

Réaliser des séances de sensibilisation nutrition et hygiène, particulièrement à l'égard des femmes enceintes et allaitantes; Renforcer le suivi nutritionnel des enfants des moins de 5 ans et des FEFA ; Organiser une distribution d'aliments de complément pour enfants de 6-23 mois et des FEFA ; Contacter les centres de santé présents pour assurer un suivi.



Education

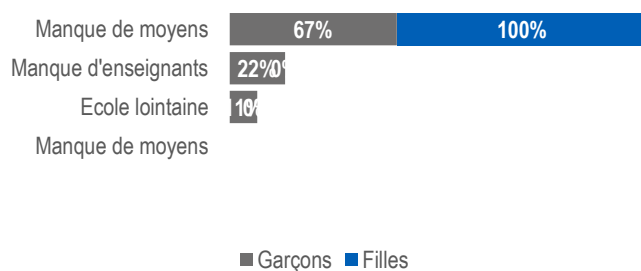
Taux de scolarisation TOTAL des enfants de 6 à 17 ans parmi la population déplacée :	1%
--	----

Au total, 13,9% des enfants ont été déscolarisés à cause du déplacement.

% des filles et des garçons déscolarisés par le déplacement



Principales raisons de non scolarisation des enfants après le déplacement

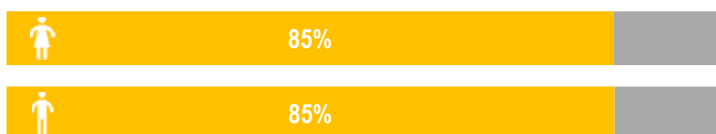


Raisons autres :



85% des enfants n'étaient déjà pas scolarisés AVANT le déplacement.

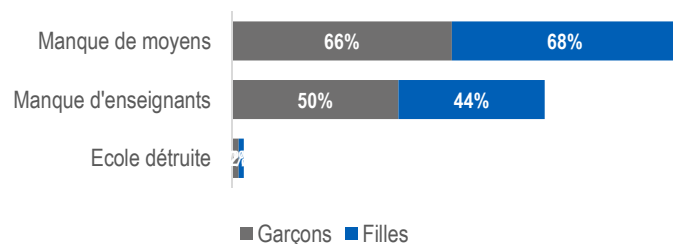
% des filles et des garçons non-scolarisés avant le déplacement



Raisons autres :



Principales raisons de non scolarisation des enfants avant le déplacement



Suite aux enquêtes réalisées auprès des ménages, il ressort que le taux de scolarisation des enfants de 6 à 17 ans parmi la population déplacée est de 1% et qu'au total 13,9% des enfants ont été déscolarisés en raison du déplacement. 85% de enfants n'étaient déjà pas scolarisés avant le déplacement. La principale raison évoquée pour la non scolarisation des enfants est le manque de moyens financiers pour les frais d'inscription vient ensuite le manque d'enseignants et la distance pour rejoindre l'école.

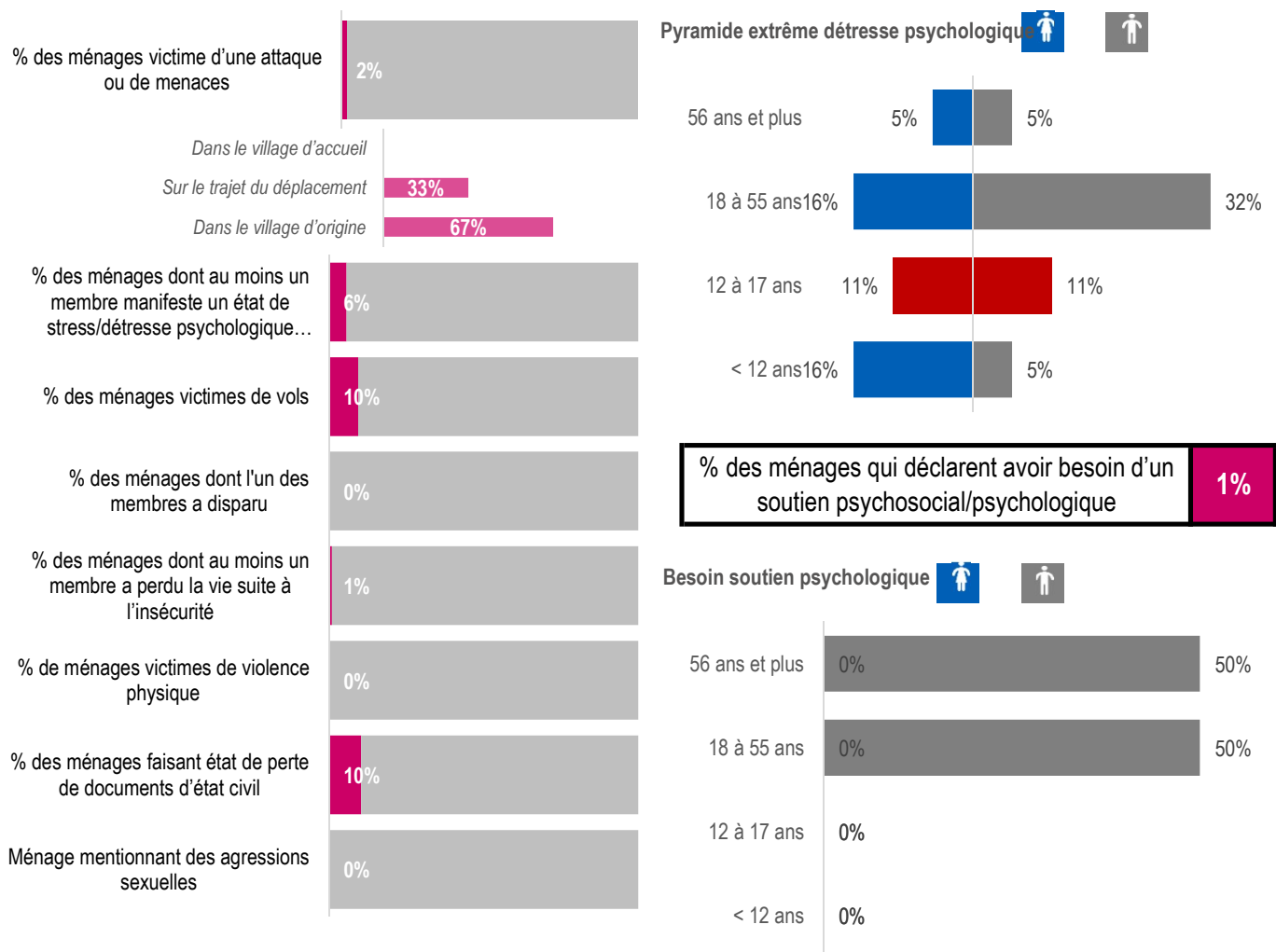
Le taux très faible de scolarisation, y compris avant le déplacement, s'explique par le fait que l'école de la zone de Koubel Alpha est fermée depuis 2 ans.

Recommandations

Apporter une assistance adaptée pour permettre aux familles pouvoir envoyer leurs enfants aux écoles dans les zone hôtes (moyen terme).



Protection et Santé mentale



2% des ménages interrogés affirment avoir été victime d'une attaque ou de menaces (88% dans le village d'origine). 6% des ménages comptent en leur sein au moins un membre en état de stress/détresse psychologique. Sur base des résultats de l'enquête, les principaux incidents de protection identifiés sont les vols (10% des ménages), ménages faisant état de perte de documents d'état civil. 1% des ménages interrogés estiment qu'au moins un membre de leur famille a besoin de soutien psychologique.

Ces chiffres sont faibles et ne correspondent pas aux observations faites sur le terrain. Ils s'expliquent notamment par le facteur culturel ainsi que le manque de confiance en l'interlocuteur.

Recommandations

Procéder à l'identification des personnes susceptibles de bénéficier d'une assistance d'urgence de protection individuelle et apporter une assistance en conséquence. Identifier les personnes déplacées ayant perdu leurs documents d'état civil et faciliter le nouvel établissement de ces documents en partenariat avec les autorités.

Procéder à une évaluation spécifique par un acteur protection, où la relation de confiance serait davantage présente pour aborder ces sujets.